

Ministry of Education

Teaching Policy and Standards Branch
 13th Floor, Mowat Block
 900 Bay Street
 Toronto ON M7A 1L2
 Tel.: 416-325-7744
 Fax.: 416-326-1113
 TTY: 416-325-3408

Ministère de l'Éducation

Direction des politiques et des
 normes en matière d'enseignement
 13e étage, Édifice Mowat
 900 Rue Bay
 Toronto ON M7A 1L2
 Tél.: 416-325-7744
 Téléc.: 416-326-1113
 TTY: 416-325-3408

**NOTE DE SERVICE****DESTINATAIRES :**

Directrices et directeurs de l'éducation des conseils
 scolaires de district
 Directrices générales et directeurs généraux des finances et
 agentes et agents de supervision en administration des
 affaires
 Directrice, Direction des écoles provinciales

EXPÉDITEUR :

Paul Anthony
 Directeur des politiques et des normes en matière
 d'enseignement

DATE :

Le 2 avril 2014

OBJET :

Mise à jour d'avril : initiatives de perfectionnement du personnel
 enseignant

Je vous écris pour vous offrir une mise à jour sur les initiatives de perfectionnement du personnel enseignant, dont les suivantes : le Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant, le Plan annuel de perfectionnement, l'évaluation du rendement du personnel enseignant, la formation initiale en enseignement et le Programme d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant.

Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PIPNE)**Téléconférences et conférences Web régionales du PIPNE devant se tenir à l'aide d'Adobe Connect, en mai**

Nous tiendrons, en mai, des téléconférences et conférences Web régionales obligatoires pour aider les conseils scolaires à planifier leur PIPNE de 2014-2015 et à rédiger le rapport du conseil de 2013-2014 sur le PIPNE. Vous trouverez ci-dessous les dates et les heures s'appliquant à votre région.

| Région | Date | Heure |
|-------------|-------------------------|-------------|
| Barrie | Le lundi 26 mai 2014 | 13 h à 14 h |
| En français | Le mardi 27 mai 2014 | 10 h à 11 h |
| En français | Le vendredi 30 mai 2014 | 13 h à 14 h |
| London | Le jeudi 29 mai 2014 | 13 h à 14 h |

| | | |
|-------------------------|-------------------------|-------------|
| Ottawa | Le jeudi 29 mai 2014 | 10 h à 11 h |
| Sudbury-North Bay | Le mercredi 28 mai 2014 | 13 h à 14 h |
| Thunder Bay | Le vendredi 30 mai 2014 | 10 h à 11 h |
| Toronto et les environs | Le mercredi 28 mai 2014 | 10 h à 11 h |

La personne-ressource de votre bureau régional communiquera bientôt avec vous pour confirmer la participation de votre conseil, vous transmettre le numéro à composer et vous indiquer comment accéder au Web.

Financement SBE en 2014-2015

Comme le décrit en gros le document technique du Ministère, les conseils scolaires recevront, en 2014–2015, du financement relatif à l'allocation du PIPNPE dont le montant correspondra au moindre des deux valeurs suivantes :

1. 50 000 \$ par conseil scolaire de district plus 1 262,66 \$ multipliés par le nombre d'enseignantes et d'enseignants appartenant aux rangées 0, 1 et 2 de grille sur l'expérience et les qualifications du personnel enseignant du conseil avec progression en 2013–2014;
2. les dépenses du conseil scolaire relatives au PIPNPE, en 2014–2015.

Les conseils doivent affecter les fonds alloués au PIPNPE à des dépenses qui sont admissibles à ce programme et qui respectent les exigences de ce dernier, conformément aux lois applicables et au *Guide des éléments d'insertion professionnelle du PIPNPE*. Ils doivent également participer à toutes les activités de soutien et d'évaluation relatives au PIPNPE, telles que les téléconférences et conférences Web obligatoires et la recherche sur le PIPNPE. Les conseils doivent continuer de soumettre un plan et un rapport final quant au PIPNPE (y compris un relevé comptable détaillé) à la Direction des politiques et des normes en matière d'enseignement, par l'entremise de leur bureau régional du Ministère.

Fonds de perfectionnement professionnel du personnel enseignant

À compter de l'année scolaire 2014–2015, les conseils pourront présenter une demande annuelle à la Direction des politiques et des normes en matière d'enseignement visant à améliorer la qualité du soutien et du perfectionnement offerts aux enseignantes et enseignants, qu'ils soient débutants ou chevronnés.

Les demandes visant à améliorer le perfectionnement professionnel doivent appuyer le processus d'évaluation des suppléantes et suppléants à long terme et/ou le processus d'évaluation du rendement du nouveau personnel enseignant. Les projets novateurs dans les écoles et les conseils qui favorisent la mise en œuvre du Plan annuel de perfectionnement (PAP) à l'intention du personnel enseignant chevronné sont également admissibles.

Les équipes-conseils recevront des renseignements sur le soutien offert aux enseignantes et enseignants du PIPNPE dans le cadre des téléconférences et conférences Web régionales d'Adobe Connect de mai.

Apprentissage professionnel et soutien à l'intention des équipes-conseils du PIPNPE
 Pour avoir une idée des ressources pratiques créées l'an dernier dans le cadre du PIPNPE, cliquez sur les éléments du tableau ci-dessous. Vous pouvez les consulter à l'adresse <http://mentoringmoments.ning.com/group/mentoring-mentors/page/ntip>. Nous encourageons les équipes-conseils à partager et à adapter les idées qui y figurent de manière à personnaliser le PIPNPE.

| Ressources d'apprentissage professionnel à l'intention des équipes-conseils du PIPNPE | |
|--|---|
| <i>Outil de sondage du PIPNPE à l'intention des conseils</i> | <i>Évaluation et recherche relatives au PIPNPE</i> |
| <i>La cueillette de stratégies des séances d'apprentissage d'Adobe Connect</i> | <i>Ressources d'apprentissage professionnel à l'intention des mentors</i> |
| <i>Trousse de ressources du mentorat</i> | <i>Archives de l'Instant du Mentorat</i> |
| <i>Bâtir des relations efficaces de mentorat : livre numérique</i> | |

Plan annuel de perfectionnement (PAP) et évaluation du rendement du personnel enseignant (ÉRPE)

Rendre le Plan annuel de perfectionnement significatif – Projets de la Phase 1

La Direction des politiques et des normes en matière d'enseignement cherche à cerner les pratiques efficaces courantes favorisant l'utilisation du Plan annuel de perfectionnement comme outil de collaboration et de perfectionnement significatif des enseignants.

La Direction appuie la mise en œuvre de 15 projets de la Phase 1 entre janvier et juin 2014. Ces projets permettront notamment de faire la lumière sur la manière dont le PAP peut servir :

- une culture scolaire axée sur la collaboration et l'apprentissage;
- de « document évolutif » favorisant l'apprentissage des élèves et les objectifs authentiques de perfectionnement de chaque enseignante et enseignant.

Vous pourrez consulter les ressources et les documents des projets dans les mois à venir à l'adresse <http://mentoringmoments.ning.com/group/alp-tpa-networked-learning/page/alpphase1>

Les projets de la Phase 2 de *Rendre le Plan annuel de perfectionnement significatif* seront admissibles au financement en 2014–2015 par l'entremise des Fonds de perfectionnement professionnel du personnel enseignant. Tous les conseils recevront des précisions sur le calendrier et le processus de demande en septembre 2014.

Évaluation du personnel enseignant suppléant à long terme

Au terme de la consultation provinciale des parties intéressées qui s'est tenue en janvier 2013, le Ministère a publié un cadre provincial et un gabarit d'évaluation des enseignantes et enseignants suppléants à long terme afin d'établir les principales exigences de l'évaluation tout en reprenant des pratiques efficaces pour les besoins d'évaluation. Les

conseils étaient invités à utiliser le cadre et le gabarit ou à les adapter, en collaboration avec les syndicats locaux, de manière à ce qu'ils répondent aux besoins du district.

Compte tenu des frais de mise en œuvre associés à cette initiative, le Ministère a offert en 2013 une aide financière ponctuelle pour appuyer les activités de développement, de mise en œuvre et de formation portant sur le cadre provincial et le gabarit élaborés conjointement, ou sur les processus qui ont été adaptés par les conseils en collaboration avec leurs syndicats.

Vous pouvez consulter les cadres et gabarits d'évaluation des enseignants et enseignants suppléants à long terme qui ont été adaptés et présentés par les conseils à l'adresse <http://mentoringmoments.ning.com/group/otevaluation>.

Nous vous remercions d'échanger les pratiques efficaces avec vos collègues de toute la province.

Améliorations à la formation initiale en enseignement

Nous poursuivons notre collaboration avec l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et d'autres partenaires en vue d'améliorer le programme de formation initiale en enseignement en Ontario. Le nouveau programme doublera le nombre de semestres du programme de formation initiale en enseignement pour le faire passer à quatre et le nombre minimal de jours de stage pour le faire passer à 80, et il introduira des éléments fondamentaux obligatoires afin d'accroître le degré de transparence et d'uniformité des programmes qui sont financés par les fonds publics en Ontario.

Pour appuyer la mise en œuvre du programme prolongé de formation à l'enseignement décrit dans son Règlement sur l'agrément, l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a publié un *Guide d'agrément à l'intention des fournisseurs* qui reflète les perspectives de divers groupes d'intervenants du secteur de l'éducation de la province et favorise la compréhension des nouveaux éléments du programme. Le guide figure à l'adresse http://www.oeeo.ca/-/media/PDF/Accreditation%20Resource%20Guide/2014_Accreditation_Resource_Guide_FR_WEB.ashx.

La première cohorte entrera dans ce nouveau programme en septembre 2015, date de sa mise en œuvre.

Programme d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant (PALPE)

Plus de 110 projets ont été approuvés dans le cadre du Programme d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant de 2014-2015. Tous les requérants et les conseils ont reçu une lettre les informant de la décision du Comité d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant; les contrats ayant trait aux paiements de transfert pour le financement du projet seront distribués aux conseils visés, ce mois-ci.

Les participantes et participants au PALPE de 2013-2014 en sont aux dernières étapes de leur projet. Les chefs des projets PALPE doivent soumettre à leur conseil le rapport final du personnel enseignant participant, au plus tard le dernier jour ouvrable de juin 2014. Les conseils scolaires devront alors soumettre au Ministère, au plus tard le dernier jour ouvrable

de juillet 2014, le rapport final du personnel enseignant participant au PALPE ainsi que le rapport final du conseil qui comprend un relevé comptable détaillé énumérant tous les coûts du projet. Le rapport final du conseil doit être signé par la directrice générale ou le directeur général des finances ou par tout autre signataire autorisé du conseil. Tous les documents sont mis à votre disposition à l'adresse <http://mentoringmoments.ning.com/group/tllp-palpe/page/tllp-downloads-documents-telechargeables-du-palpe>.

Nous sommes également heureux d'avoir fourni aux conseils scolaires intéressés du financement pour l'Échange Provincial des Connaissances (ÉPC) dans le cadre du PALPE, en 2013-2014, pour puiser à même l'apprentissage et le leadership d'enseignant(e)s chevronné(e)s titulaires de classe qui avaient antérieurement terminé des projets du PALPE. Nous avons hâte de continuer d'aider des conseils en leur offrant du financement pour des projets du PALPE-ÉPC en 2014-2015.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

(original signé par)

Paul Anthony
Directeur des politiques et des normes en matière d'enseignement

c.c.

Surintendantes et surintendants responsables du PIPNPE
Personnes-ressources du PIPNPE

George Zegarac, sous-ministre
Ministère de l'Éducation

Marg Connor, sous-ministre adjointe intérimaire
Division du leadership et du milieu d'apprentissage

Janine Griffore, sous-ministre adjointe
Direction de l'éducation en langue française, de l'éducation autochtone et de la recherche

Denys Giguère, directeur
Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française

Kathy Verduyn, directrice
Direction des services régionaux

Victoria Réaume, secrétaire générale
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario

Marshall Jarvis, secrétaire général
Ontario English Catholic Teachers' Association

Pierre Côté, secrétaire général
Fédération des enseignantes/enseignants des écoles secondaires de l'Ontario

Rhonda Kimberley-Young, secrétaire-trésorière
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Pierre Léonard, directeur général
Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens

Frank Kelly, directeur général
Council of Ontario Directors of Education (CODE)

Kathy Soule, directrice générale
Ontario Public Supervisory Officials' Association (OPSOA)

Ian McFarlane, directeur général
Ontario Principals' Council (OPC)

Paul Lacalamita, directeur général
Catholic Principals' Council of Ontario (CPCO)

Nadine Goulet, directrice générale
Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO)

Theresa Harris, directrice générale
Ontario Catholic Supervisory Officers' Association (OCSOA)

Julie Bisson, présidente
Association des gestionnaires de l'éducation franco-ontarienne (AGEFO)